

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Circulaire n°01**

**du 15 Chawal 1440 H correspondant au 18 juin 2019**

**relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat**

**Au titre de l'année universitaire 2019-2020**





**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
**ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Circulaire n°01**

**du 15 Chawal 1440 H correspondant au 18 juin 2019**

**Relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat**  
**Au titre de l'année universitaire 2019-2020**

La présente circulaire a pour objet de définir les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation aux titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2019-2020.

L'accès à l'enseignement et la formation supérieurs est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

## **1. Préinscription et orientation**

### **1.1. Conditions générales**

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs repose sur les quatre paramètres suivants :

- Les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat ;
- La série et les résultats du baccalauréat (moyenne générale obtenue au baccalauréat et conditions complémentaires dans certains cas) ;
- Les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs ;
- Les circonscriptions géographiques.

Ce classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.

Des conditions complémentaires de préinscription sont exigées pour l'accès aux classes préparatoires et à certains domaines et filières de formation.

Une moyenne générale minimale au baccalauréat est exigée pour participer au classement donnant accès aux domaines ou filières de formation ou aux classes préparatoires. La plupart de ces moyennes sont précisées dans la présente circulaire, alors que d'autres, à caractère national, seront définies par une circulaire complémentaire après la proclamation des résultats du baccalauréat. Ces moyennes ne donnent pas automatiquement droit à une inscription définitive.

Pour l'année universitaire 2019-2020, outre celles des sciences médicales, les moyennes minimales nationales d'accès aux filières d'Architecture, Sciences Vétérinaires (l'Institut Vétérinaire de l'Université de Tiaret n'est pas concerné par cette disposition), Sciences Politiques, Écoles Normales Supérieures et au domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) seront maintenues.

En sus des conditions précitées, l'accès aux Écoles Normales Supérieures est subordonné à un entretien avec un jury. Pour ce qui est du Domaine des STAPS, un certificat médical d'aptitude est exigé.

La préinscription et l'orientation des nouveaux bacheliers se font exclusivement en ligne. Pour effectuer ces opérations, deux sites Internet sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers :

<http://www.mesrs.dz>

<http://www.orientation.esi.dz>

La dénomination « sites internet dédiés » utilisée dans la suite du texte servira à désigner les deux sites internet précédemment cités.



Pour faciliter l'accès à ces sites internet dédiés, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à partir des cyberespaces ouverts à cet effet au niveau des Etablissements de l'Enseignement Supérieur (EES).

Toutes les informations nécessaires à la compréhension du processus de préinscription et d'orientation sont disponibles sur le Portail du Bachelier 2019 :

**<https://bac2019.mesrs.dz>**

La présente Circulaire accompagnées du guide de l'étudiant sont téléchargeables sur tous les supports numériques (ordinateur, tablette, téléphone portable).

Une version interactive de la Circulaire est mise en ligne et disponible sous forme d'une application téléchargeable et installable sur smartphone Android. Elle permettra de :

- Fournir toutes les conditions d'accès aux EES ;
- Donner diverses informations concernant les filières et les spécialités de formation dispensées dans les EES ;
- Préciser les procédures d'inscription dans les EES des titulaires du baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama) ;
- Clarifier les procédures de demande d'équivalence et d'inscription dans les EES des titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- Fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

En plus de ces données, le Portail du bachelier contient les informations ci-dessous :

- Le guide du bachelier ;
- Les divers parcours des formations dispensées par établissement ;
- Un lien vers le portail-web de chaque EES ;
- De nombreuses informations complémentaires dont celles relatives aux œuvres universitaires (bourse d'études, transport, hébergement et restauration).

## **1.2. Préinscription et orientation dans les formations de licence**

**L'annexe 01** (pages 15 à 74) présente l'ensemble des formations assurées par domaine. Il existe au total quatorze (14) domaines dans l'Enseignement Supérieur qui se déclinent en filières et spécialités. Les différents cursus de formation se présentent comme suit :

- Licence (BAC + 3) qui se construit à partir de l'un des trois parcours ci-dessous :
  - Formation à Recrutement Local ou Régional construite à partir d'un socle commun de domaine ou de filière, se poursuivant par une spécialisation au choix selon le classement par ordre de mérite ;
  - Filière à Recrutement National donnant accès directement à une filière qui se décline en une ou plusieurs spécialités ;
  - Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) des EES. Ces formations sont co-construites avec les secteurs utilisateurs et offrent à leurs diplômés la possibilité d'acquérir des compétences académiques et professionnelles à même de les rendre rapidement opérationnels. Elles sont appelées à couvrir les besoins du secteur tertiaire (services, commerces...) et du secteur secondaire (transformation, production de biens...).
  - Les ISTA's sont des espaces universitaires spécifiques, au sein de l'université, consacrés exclusivement à des formations BAC + 3.
- Master à Cursus Intégré de Licence (BAC + 5 sanctionné par deux diplômes – Licence et Master) qui correspond à une spécialité donnée dès la première inscription. Il est à noter que seuls les étudiants inscrits dans ce type de parcours peuvent poursuivre la formation du Master correspondant.



- Classes préparatoires de deux (02) années dans les écoles supérieures sanctionnées par un concours national d'accès au second cycle des écoles supérieures. Ce concours revêt un caractère classant et sanctionnant.

**Après la validation des deux années d'étude dans les classes préparatoires, l'accès au second cycle des écoles supérieures est conditionné par la réussite au concours, dont les modalités seront fixées par voie réglementaire.**

Les classes préparatoires sont rattachées à sept domaines : Sciences et Technologies (ST) ; Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC) ; Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) ; Mathématiques et Informatique (MI) ; Sciences Humaines et Sociales (SHS) ; Droit et Sciences Politiques (DSP) et Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV).

**A- Les classes préparatoires en Sciences et Technologies (CP-ST)** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Polytechnique d'Alger ;
- École Nationale Polytechnique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine ;
- École Nationale Supérieure des Travaux Publics d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de l'Hydraulique de Blida ;
- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie d'Annaba ;
- École Supérieure des Technologies Industrielles d'Annaba ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen ;
- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure de Technologie d'Alger ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger.

**B- Les classes préparatoires en Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (CP-SEGC)** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École des Hautes Etudes Commerciales de Koléa ;
- École Supérieure de Commerce de Koléa ;
- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée de Koléa ;
- École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique de Koléa ;
- École Supérieure des Sciences de Gestion d'Annaba ;
- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine ;
- École Supérieure de Management de Tlemcen ;
- École Supérieure d'Economie d'Oran.

**C- Les classes préparatoires en Sciences de la Nature et de la Vie (CP-SNV)** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure d'Agronomie d'El Harrach ;
- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger ;
- École Supérieure Agronomique de Mostaganem ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger (pour les spécialités « Aquaculture » et « Halieutique » de la filière hydrobiologie marine et continentale) ;
- École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran.

**D- Les classes préparatoires en Informatique (CP-MI)** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure d'Informatique d'Alger ;
- École Supérieure d'Informatique de Sidi Bel Abbès.



**E- Les classes préparatoires intégrées « spécifiques »** qui permettent d'accéder à l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information d'Alger ;
- École Nationale Supérieure des Sciences Politiques d'Alger.

L'annexe 01 se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les différentes formations citées ci-dessus.

**- Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)**

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou filières de formation ;

Colonne 2 : Domaines ou filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant le domaine ou la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques dont relève chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux domaines ou filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne mentionne le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux domaines ou filières de formation.

**- Filières à Recrutement National (FRN)**

Colonne 1 : Code d'identification de la FRN ;

Colonne 2 : Intitulé de la FRN ;

Colonne 3 : Intitulé des spécialités des FRN's ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la FRN ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des FRN's ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux FRN's ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux FRN's.

**- Formations de Master à Cours Intégré de Licence (MCIL)**

Colonne 1 : Code d'identification de l'offre de formation MCIL ;

Colonne 2 : Filière de formation MCIL ;

Colonne 3 : Intitulé des spécialités MCIL ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la formation MCIL ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des formations MCIL ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations MCIL ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux formations MCIL.

**- Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) des EES**

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières de formation dispensées dans les ISTA's ;

Colonne 2 : Domaines de formation ;

Colonne 3 : Filières de formation ;

Colonne 4 : Licences professionnalisantes ;

Colonne 5 : EES assurant les formations ;

Colonne 6 : Précision du caractère national de recrutement dans les ISTA's ;

Colonne 7 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations ;

Colonne 8 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.



## - Classes préparatoires de deux (02) années dans les Ecoles Supérieures

Colonne 1 : Code d'identification des classes préparatoires ;

Colonne 2 : Classes préparatoires au sein des Ecoles ;

Colonne 3 : Écoles supérieures relevant de chaque type de classes préparatoires ;

Colonne 4 : Précision du caractère national de recrutement dans chacune des classes préparatoires ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux classes préparatoires ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux classes préparatoires.

### 1.3. Préinscription et orientation dans les Écoles Normales Supérieures

L'annexe 02 (pages 75 à 83) présente les formations dispensées dans les Ecoles Normales Supérieures (ENS). Ces écoles assurent des parcours dédiés à la formation des formateurs au profit du secteur de l'Éducation Nationale. Il s'agit des trois paliers :

- Professeur de l'Enseignement Primaire (PEP) ;
- Professeur de l'Enseignement Moyen (PEM) ;
- Professeur de l'Enseignement Secondaire (PES).

Les places pédagogiques disponibles dans les ENS sont fixées annuellement par palier, filière et wilaya selon les besoins exprimés par le secteur de l'Éducation Nationale.

L'inscription définitive dans ces ENS est subordonnée à la condition d'âge fixée au plus à 24 ans au 31.12.2019 (pour les deux sexes) et au résultat d'un entretien. Le candidat retenu pour une formation dans ces écoles est tenu de signer un contrat d'engagement avec le secteur de l'Éducation Nationale pour son affectation future à l'issue de sa formation.

L'annexe 02 se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les ENS.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulé des filières de formation ;

Colonne 3 : ENS assurant la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques dont relève chaque ENS ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les ENS.

### 1.4. Préinscription et orientation dans les filières des Sciences Médicales

L'annexe 03 (pages 84 à 86) mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières des Sciences Médicales.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulé des filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques dont relève chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.



## 1.5. Préinscription et orientation dans les formations en Sciences Vétérinaires

L'annexe 04 (pages 87 à 89) mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les Sciences Vétérinaires.

Colonne 1 : Code d'identification de la formation ;

Colonne 2 : Intitulé de la formation ;

Colonne 3 : Universités, Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire ou Instituts d'Universités assurant la formation ;

Colonne 4 : Précision du caractère régional ou national de chaque formation ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès à la formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les établissements.

## 1.6. Bac avec mention « Excellent »

Le titulaire du baccalauréat obtenu avec mention « Excellent » renseigne en ligne une fiche de vœux en mentionnant deux (02) choix parmi les domaines ou filières autorisés dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat. Il sera satisfait dans l'un de ses choix.

## 1.7. Cas particuliers

En dehors de l'ensemble des cas suscités, une Circulaire additive complétant et définissant tous les cas particuliers sera publiée. Elle décrit également le dispositif et précisera le calendrier. Cette Circulaire rappellera les situations pour lesquelles le chef d'établissement universitaire est habilité à proposer un redéploiement interne ou externe d'étudiants en concertation avec les Conférences Régionales des Universités, notamment celles liées à un effectif réduit d'étudiants inscrits dans une filière donnée, dans le respect des conditions d'accès.

## 1.8. Inscription des candidats nationaux titulaires d'un baccalauréat spécifique 2019

Les candidats titulaires d'un baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama) se positionnent par rapport aux autres séries de Baccalauréat comme suit :

Séries du Baccalauréat Spécifique	Concordance
Sciences	Sciences Expérimentales
Lettres et Langues Etrangères	Langues Etrangères
Economique et Sociale	Gestion et Economie
Sciences et Techniques du Management et de la Gestion	Gestion et Economie

Ces candidats sont dispensés de la procédure de pré-inscription et d'orientation en ligne mais sont soumis aux conditions d'accès à chaque formation comme édictées dans la présente Circulaire et selon les **moyennes minimales consultables sur les sites web dédiés du MESRS**.

Ils effectuent leur inscription définitive dans une formation de leur choix et à laquelle ils ouvrent droit, directement au niveau d'un EES du **lundi 09 au jeudi 12 septembre 2019**. Pour cela, ils se présentent à l'établissement munis de l'original du diplôme de baccalauréat.



## 1.9. Inscription des candidats algériens titulaires d'un baccalauréat étranger 2019

Les titulaires d'un diplôme de baccalauréat étranger obtenu en 2019 doivent avant toute inscription dans un établissement universitaire procéder, **au plus tard le jeudi 15 août 2019**, à une demande d'équivalence de leur diplôme via une application dédiée :

<https://www.mesrs.dz/les-equivalences>

Une fois l'attestation d'équivalence délivrée, les bacheliers peuvent formuler leur candidature, du **22 août au 08 septembre 2019**, en créant un compte sur la plateforme PROGRES (interface algérien titulaire d'un bac étranger):

<https://progres.mesrs.dz/webetrangers>

Le candidat y introduit son dossier scanné et exprime **04 choix qui doivent impérativement respecter les conditions pédagogiques édictées dans la présente Circulaire et les moyennes minimales d'accès consultables sur les sites web dédiés du MESRS.**

Une fois l'orientation effectuée en ligne, le candidat se présente à son établissement d'affectation muni de son numéro de dossier et des pièces suivantes :

- Original du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence ;
- Deux (02) photos.

## 1.10. Inscription des candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien ou enfants de diplomates accrédités en Algérie titulaires d'un baccalauréat étranger et des candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien

Les candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien dans le cadre de la coopération ou enfants de diplomates accrédités en Algérie et les candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien, souhaitant postuler pour une inscription universitaire en Algérie, doivent impérativement introduire leur demande via le canal diplomatique. Leur dossier de candidature passe par trois étapes essentielles à travers la plateforme PROGRES.

### - Equivalence

Le dossier du candidat est scanné et introduit par les services diplomatiques sur la plateforme PROGRES (interface étudiants internationaux) : <https://progres.mesrs.dz/webetrangers>

Pour le baccalauréat étranger, une attestation d'équivalence sera délivrée dans le cas d'une évaluation positive du dossier.

### - Orientation

Le candidat exprime 04 choix à la suite desquels il est orienté selon les conditions pédagogiques de l'année d'obtention de son baccalauréat et dans le respect des quotas par spécialité offerts par l'Algérie à chaque pays. Dans le cas où aucun de ses choix n'est satisfait, il sera automatiquement orienté vers une formation en fonction de ses résultats et des conditions d'accès.

Afin de confirmer le niveau requis en langues étrangères pour l'inscription dans les Filières à Recrutement National et les filières des Sciences Médicales et Vétérinaires, un test de langue étrangère sera organisé par l'établissement d'accueil. En cas d'échec au test, il est proposé au candidat une autre orientation.

Les candidats lusophones ou anglophones sont dispensés de la condition de note minimale pour l'accès à la formation en langue étrangère (français, italien, turc, allemand, espagnol). Ces candidats sont d'abord concernés, lors de leur première année d'études en Algérie, par des cours d'enseignement intensif de langues.

### - Inscription

Une fois l'orientation effectuée, les représentations diplomatiques des pays bénéficiaires de la bourse algérienne sont informées de l'acceptation des candidatures.



Les candidats internationaux acceptés doivent se munir de leur dossier pour finaliser leur inscription au niveau des établissements vers lesquels ils sont affectés. Le dossier se compose des pièces suivantes :

- Original du baccalauréat et sa traduction s'il est établi dans une langue autre que l'arabe ou le français ;
- Original du relevé de notes du baccalauréat et sa traduction s'il est établi dans une langue autre que l'arabe ou le français ;
- Attestation d'équivalence pour les titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- Original du dossier médical de fond complet ;
- Extrait de naissance ;
- Certificat de nationalité ;
- Deux (02) photos.

Chaque étudiant international se voit délivré au lieu même de son affectation une autorisation d'inscription et une autorisation d'hébergement.

### **1.11. Inscription des titulaires du baccalauréat dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels et établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS**

L'annexe 07 (pages 93 à 94) fait état des possibilités d'inscription dans des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Cette annexe donne, pour les différents secteurs, les informations suivantes :

- les établissements sous tutelle pédagogique ;
- les formations dispensées ;
- les conditions d'accès ;

Pour les établissements de formation supérieure relevant du Ministère de la Défense Nationale, la liste des établissements concernés ainsi que les conditions d'accès sont disponibles sur son site web ([www.mdn.dz](http://www.mdn.dz)).

L'annexe 08 (pages 96 à 97) présente le réseau des établissements universitaires privés agréés par le MESRS et les informations correspondantes.

Les bacheliers souhaitant postuler à une inscription dans l'un des établissements cités ci-haut ne sont pas concernés par les dispositions de pré-inscription et d'orientation définies dans la présente Circulaire. Ils contactent directement l'établissement de leur choix.

### **1.12. Les titulaires d'un baccalauréat antérieur à 2019**

Les candidats titulaires d'un baccalauréat algérien obtenu antérieurement à la session 2019 et n'ayant pris aucune inscription universitaire depuis l'obtention de leur baccalauréat déposent, à partir du **02 septembre 2019**, une demande d'inscription auprès de l'EES de leur circonscription géographique de rattachement, selon les conditions pédagogiques et la moyenne minimale d'accès à la filière ou au domaine de formation de l'année d'obtention de leur baccalauréat et ce dans la limite des places pédagogiques disponibles. **La prise en charge de cette demande est du ressort exclusif de l'établissement concerné.**

Les titulaires d'un baccalauréat étranger obtenu antérieurement à la session 2019 et n'ayant effectué aucune inscription universitaire ni participé au test d'accès de l'année antérieure peuvent, au titre de l'année universitaire 2019-2020, déposer une demande d'inscription auprès d'un EES à partir du **02 septembre 2019**, selon les conditions pédagogiques et la moyenne minimale d'accès à la filière ou au domaine de formation de l'année d'obtention de leur baccalauréat et ce dans la limite des places pédagogiques disponibles. **La prise en charge de cette demande est du ressort exclusif de l'établissement concerné.**

La date limite d'inscription dans les établissements universitaires est fixée au **12 septembre 2019**.

**Remarque : Les titulaires de plusieurs baccalauréats ne peuvent bénéficier que d'une seule inscription.**



## 2. Modalités de préinscription et d'orientation

### 2.1 Préinscription

En utilisant le numéro d'inscription et le code du baccalauréat notifiés dans le relevé des notes, le candidat a accès par le biais du site internet dédié à la **liste des formations autorisées** correspondant à ses résultats.

Parmi ces formations autorisées, il doit faire figurer dans **sa fiche de vœux, par ordre de préférence décroissant, quatre (4) choix possibles**. Ses choix peuvent porter sur les types d'enseignement : Licence (Formations à Recrutement Local/Régional, Filières à Recrutement National, Formations Professionnalisantes), Master à Cursus Intégré de Licence, Classes Préparatoires, filières des Écoles Normales Supérieures, filières des Sciences Médicales et des Sciences Vétérinaires.

**Important : Dans sa fiche de vœux, le titulaire du baccalauréat doit mentionner dans au moins un de ses quatre (04) choix une filière de formation de type Licence dispensée dans un EES.** Pour rappel, la fiche de vœux est transmise, **exclusivement par voie électronique**, à travers le site Internet dédié. Il est vivement recommandé aux bacheliers :

- D'accomplir **eux-mêmes** et de manière **rigoureuse** cette opération ;
- D'imprimer leur fiche de vœux.

**Les préinscriptions en ligne sont obligatoires pour tous les bacheliers. Tout bachelier n'ayant pas accompli et finalisé sa préinscription en ligne, dans les délais impartis, perdra toute possibilité de s'inscrire dans un domaine ou une filière de formation de son choix.**

En cas d'absence à l'entretien obligatoire pour les formations des Écoles Normales Supérieures (ENS), ou la non présentation du certificat médical d'aptitude pour le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), le candidat est déclaré non retenu. Il doit alors suivre la procédure prévue à cet effet, comme indiqué dans le paragraphe 2.2 ci-après.

### 2.2 Traitement informatique

Le traitement national informatisé prendra en charge toutes les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, saisies et transmises en ligne. Sur la base de la combinaison des quatre paramètres de préinscription et d'orientation, ce traitement conduit à satisfaire chacun des nouveaux bacheliers dans l'un de ses quatre (04) choix.

Les résultats du traitement national informatisé sont mis à la disposition des bacheliers sur les sites Internet dédiés, selon le calendrier ci-après. En consultant lesdits sites, le bachelier prendra connaissance de son affectation. Il devra alors, selon le cas :

- Confirmer son affectation et se présenter à son établissement, selon le calendrier arrêté et le rendez-vous mentionné sur sa fiche d'affectation afin de procéder à son inscription définitive.
- Être soumis à un entretien auquel il doit se présenter à l'établissement concerné conformément au calendrier arrêté au rendez-vous mentionné sur sa fiche d'affectation. Le candidat se présente à une entrevue pour les Écoles Normales Supérieures (ENS) ou fournit le certificat médical d'aptitude pour le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) comme indiqué dans les conditions complémentaires des annexes.  
Dans le cas où le candidat n'est pas retenu suite à l'entrevue, il aura la possibilité d'obtenir une nouvelle orientation en formulant une demande selon le même dispositif qui a prévalu initialement en tenant compte des moyennes minimales d'accès conformément au calendrier.
- Dans le cas particulier où aucun de ses quatre (04) choix n'a pu être satisfait, il est proposé au concerné une deuxième opération de préinscription, similaire à la première, lui permettant de procéder à la sélection d'un domaine ou d'une filière de formation, selon le même dispositif, conformément au calendrier, à la disponibilité des places pédagogiques et aux moyennes minimales d'accès.



- d. Le candidat ayant obtenu son quatrième (4<sup>ème</sup>) choix peut, s'il le désire, procéder à une nouvelle demande d'orientation selon le même dispositif conformément au calendrier, à la disponibilité des places pédagogiques et aux moyennes minimales d'accès. **Il y a lieu de préciser que pour cette situation, le candidat perd automatiquement son affectation initiale.**

Une fois l'affectation définitive, le candidat éligible à l'hébergement en résidence universitaire peut formuler une demande en ligne conformément au calendrier établi.

Pour ce qui est de l'inscription définitive, le candidat devra, dans tous les cas, se présenter à son établissement d'affectation selon le rendez-vous fixé sur sa fiche d'affectation. Il y déposera son dossier d'inscription, s'acquittera de ses droits d'inscription et retirera ses documents administratifs.

### 3. Circonscriptions géographiques d'inscription

Le rattachement des circonscriptions géographiques d'inscription des nouveaux bacheliers dans les domaines et filières de formation définis dans les annexes correspondantes, **peut être modifié** afin de garantir **une meilleure affectation** des bacheliers dans les EES offrant une meilleure capacité d'accueil, d'encadrement et/ou d'hébergement.

**S'agissant des filières dont la moyenne d'accès est nationale (Sciences Médicales, ENS, STAPS, Sciences Politiques, Architecture et Sciences Vétérinaires), le bachelier pourrait être affecté vers tout EES du territoire national en fonction des capacités d'accueil.**

L'annexe 05 (page 90) de la présente Circulaire fait état des codes des wilayas.

L'annexe 06 (pages 91 et 92) présente le réseau des établissements relevant du MESRS.

### 4. Calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives

Le calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2019-2020, est fixé comme suit :

<b>Portes ouvertes au niveau des établissements d'enseignement supérieur</b>	<b>15 au 23 juillet 2019</b>
<b>PHASE 1</b>	<b>20 juillet au 03 août 2019</b>
Exploitation des résultats du baccalauréat et détermination des moyennes nationales minimales pour participer au classement dans certaines filières	20 au 22 juillet 2019
Préinscriptions	22 au 24 juillet 2019
Confirmation des préinscriptions	25 au 26 juillet 2019
Traitement des vœux	27 juillet au 03 août 2019
Proclamation des résultats des affectations	03 août 2019 au soir
<b>PHASE 2</b>	<b>04 au 17 août 2019</b>
Confirmation ou Réorientation ou Tests et Entretiens pour les filières concernées	04 au 08 août 2019
Ouverture du portail « hébergement »	08 au 17 août 2019
2 <sup>ème</sup> traitement des cas d'échecs aux tests/entretiens et des demandes de réorientations	14 au 17 août 2019 au matin
Proclamation des résultats des affectations	17 août 2019
<b>PHASE 3 : Inscriptions définitives+ dossiers œuvres universitaires</b>	<b>02 au 08 sept 2019</b>
<b>PHASE 4 : Traitement des cas particuliers par les EES (PROGRES) Réouverture du portail hébergement + Bourse + Transport</b>	<b>02 au 12 sept 2019</b>

La date limite du **12 septembre 2019** clôture, définitivement, les inscriptions au titre de l'année universitaire 2019-2020.



## Instructions :

Il est demandé aux Chefs d'établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'aux directeurs des œuvres universitaires de prendre, chacun en ce qui le concerne, toutes les dispositions utiles en vue d'assurer la plus large diffusion du contenu de la présente Circulaire et de toutes informations relatives aux cursus de formations supérieures, des diplômes les sanctionnant et des conditions permettant de bénéficier des œuvres universitaires.

Par ailleurs, il est recommandé d'informer toutes les personnes concernées que la présente Circulaire est disponible sous formats numérique et interactif sur le Portail du Bachelier. Elle sera complétée par d'autres Circulaires qui apporteront des précisions concernant les moyennes minimales nationales d'accès à certaines formations et la gestion des cas particuliers.

J'attache la plus grande importance à la diffusion et à l'application rigoureuse des dispositions de la présente Circulaire.

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**





# Sommaire des annexes

Annexe	Domaines de Formation	Pages
Annexe 01	Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation	15
I	Sciences et Technologies	19
II	Sciences de la Matière	30
III	Mathématiques et Informatique	34
IV	Sciences de la Nature et de la Vie	38
V	Sciences de la Terre et de l'Univers	45
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	48
VII	Droit et Sciences Politiques	53
VIII	Lettres et Langues Etrangères	56
IX	Sciences Humaines et Sociales	60
X	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	66
XI	Arts	67
XII	Langue et littérature Arabes	68
XIII	Langue et Culture Amazighes	69
XIV	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	70
Annexe 02 : Écoles normales supérieures		75
Annexe 03 : Sciences médicales		84
Annexe 04 : Sciences vétérinaires		87
Annexe 05 : Code des Wilayas		90
Annexe 06 : Réseau des établissements universitaires		91
Annexe 07 : Tutelle pédagogique, Établissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels		93
Annexe 08 : Réseau des Etablissements Privés de Formation Supérieure agréés par le MESRS		96

**NB : Codification des domaines et filières :**

- spécification du domaine : D + deux chiffres, exemple : D01, D11, D12
- spécification de la filière : codification à trois chiffres, exemple : 012, 082, 093





# ANNEXE 01

## Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation

- Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)
- Filières à Recrutement National (FRN)
- Formations professionnalisantes dispensées dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) ou les Départements des EES
- Master à Cursus Intégré de Licence (MCIL)
- Classes préparatoires des Ecoles Supérieures





# DOMAINES DE FORMATION

Code	Domaine de Formation
D01	Sciences et Technologies
D02	Sciences de la Matière
D03	Mathématiques et Informatique
D04	Sciences de la Nature et de la Vie
D05	Sciences de la Terre et de l'Univers
D06	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales
D07	Droit et Sciences Politiques
D08	Lettres et Langues Etrangères
D09	Sciences Humaines et Sociales
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
D11	Arts
D12	Langue et Littérature Arabes
D13	Langue et Culture Amazighes
D14	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville





Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
011	Sciences et Technologies	- Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - C. Univ. Naama - Univ. Mascara	03 17 26 47 11 04 05 12 21 39 40 41 01 08, 37 14, 38 20 27 45 29	<b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02 :</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la Moyenne générale obtenue au baccalauréat.  Conditions complémentaires :  Pour participer au classement, la note de la matière de Mathématiques ou Physique ou Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
012	Sciences et Technologies	- C. Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. M'Sila - Univ. Constantine 3(Génie des Procédés) - Univ. Béjaïa - Univ. Sétif 1 - Univ. Jijel - C. Univ. Mila - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran1 - Univ. Tlemcen - C. Univ. Ain Temouchent - C. Univ. El Bayadh	38 10 28 25 06 19, 34 18 43 22 31 13 46 32		
013	Sciences et Technologies	- Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - USTHB	25, 43 23, 36 24 30, 33 07, 39 16		
014	Sciences et Technologies	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tipaza - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Chlef - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Maghnia	09 35, 16 42 15 34 02 44 13		
015	Sciences et Technologies	-USTO (Oran) - C. Univ. Relizane	31 48		



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F01	Hydraulique	- Hydraulique - Télécommunications spatiales - Exploitation aéronautique - Opérations aériennes - Installations - Propulsion avion - Avionique - Structure avion	- Univ. Bejaia			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
F02	Aéronautique	- Génie pétrolier : production des hydrocarbures - Génie pétrolier : Forage des puits d'hydrocarbures - Génie mécanique : mécanique des chantiers pétroliers - Génie mécanique : mécanique des unités pétrochimiques - Génie mécanique : transport des hydrocarbures	- Univ. Blida 1		<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques</li> <li>. Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences</li> <li>. Expérimentales</li> </ul>	<p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F04	Hydrocarbures	- Génie des procédés - Géosciences appliquées : ressources minérales et énergétiques - Economie des hydrocarbures : économie pétrolière - Géophysique : géophysique sismique - Génie électrique : électricité industrielle - Automatisation des procédés industriels : commande automatique	- Univ. Boumerdes			<p>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique), obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F05	Industries pétrochimiques	- Raffinage et pétrochimie - Automatisation et contrôle en industries pétrochimiques - Génie pétrochimique	- Univ. Skikda			
F06	Hydrocarbures	- Forage - Production - Mécanique des chantiers pétroliers	- Univ. Ouargla			



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
		Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F07	<b>Electronique</b> (Enseignement en langue anglaise)	- Ingénierie électrique et électronique	- Univ. Bourmerdes			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement :  La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à : 14/20 pour la priorité 1 15/20 pour la priorité 2
F08	<b>Hygiène et Sécurité Industrielle</b>	- Maitrise du risque industriel - Sureté interne des établissements - Hygiène, sécurité et santé au travail - Qualité, hygiène, sécurité et environnement - Génie de l'environnement et procédés	- Univ. Batna 2	<b>Recrutement National</b>	<b>Priorité 01 :</b> - Mathématiques - Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02 :</b> - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F09	<b>Energies renouvelables</b>	- Energies renouvelables	- Univ. Biskra			De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F10	<b>Hydraulique</b>	- Hydraulique - Géotechnique	- Univ. Biskra			
F11	<b>Génie minier</b>	- Environnement minier - Valorisation des ressources minérales - Exploitation minière - Electromécanique minière - Technologie des matériaux	- Univ. Tebessa			
F12	<b>Optique et mécanique de précision</b>	- Mécanique appliquée - Optique instrumentale et photonique - Optométrie - Métrologie et contrôle industriel	- Univ. Sétif 1			

Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
		Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F13	Génie minier	- Exploitation des mines - Valorisation des ressources minérales	- Univ. Annaba	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02 :</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
F14	Métallurgie	- Métallurgie	- Univ. Annaba			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F15	Ingénierie des transports	- Ingénierie des transports	- Univ. Constantine 1			De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F16	Génie industriel	- Productique	- Univ. Tlemcen			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
F17	Hygiène et sécurité industrielle	- Sécurité industrielle	- Univ. Oran 2			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
F18	Génie industriel	- Maintenance en instrumentation	- Univ. Oran 2	De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20		
F19	Electromécanique	- Maintenance en électromécanique	- Univ. Oran 2			



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F20	Génie maritime	- Propulsion et hydrodynamique navale - Construction et architecture navale				Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F21	Hydraulique	Hydraulique	- USTO	<b>Recrutement National</b>	<b>Priorité 01 :</b> - Mathématiques - Techniques - Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> - Sciences Expérimentales	De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F22	Métallurgie	Métallurgie				



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T01	Sciences et technologies	Hygiène et sécurité industrielle	Hygiène, sécurité et environnement	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique ou en mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
T17			Hygiène, Sécurité et Environnement dans l'industrie pétrolière et gazière	- Univ. Skikda I.S.T.A.			
T02		Génie des procédés	Génie chimique	- Univ. Bouira I.S.T.A.			
			Génie de la formulation				
T03		Hydraulique	Génie de l'eau				
T04	Génie mécanique	Productique mécanique et industrialisation					
T05	Electro-mécanique	Génie industriel et maintenance	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.				



		Licence					
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisantes (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	
				ISTA		Autre (FP)	
						Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
		<b>Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription</b>					
		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20	
		<b>Séries de Baccalauréat et Priorités</b>					
		<b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques . Sciences Expérimentales <b>Priorité 02 :</b> . Techniques Mathématiques		<b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> . Sciences Expérimentales			
		<b>Circonscriptions géographiques d'inscription</b>					
		Recrutement National		Recrutement National			
		Établissements de Formation		Établissements de Formation			
		- Univ. Oran 1 I.S.T.A.		- Univ. Boumerdès I.S.T.A. - Univ. Ouargla I.S.T.A. - Univ. Oran 1 I.S.T.A.		- USTO Oran I.S.T.A.	
		Optique visuelle et lunetterie		Mesures, métrologie et qualité		Réseaux et Télécommunication	
		Optique et mécanique de précision		Optique et mécanique de précision		Télécommunications	
		Génie Mécanique		Génie Mécanique			
		Génie Industriel		Génie Industriel			
		Maintenance industrielle & technologie automobile		Gestion de la production et Logistique			
		- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.					
		- USTO Oran I.S.T.A.					
		- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.					
		<b>Domaine de formation</b>		Sciences et technologies			
		Code		Code		Code	
		T06		T16		T18	
						T20	
						T19	

Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S01	Sciences et Technologies	Ingénierie des Transports	Traction électrique	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S02		Electro-technique	Procédés et traitement de l'énergie électrique	- Univ. Constantine 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20. Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S03		Génie-Mécanique	Ingénierie automobile				
S04		Génie-biomédical	Equipement et maintenance biomédicale	Informatique biomédicale et hospitalière			- Univ. Tlemcen



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S15	Sciences et Techniques	Ingénierie des Transports	Transport & Logistique	-Univ. Constantine1	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b>  . Mathématiques  . Techniques  Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b>  . Sciences  Expérimentales</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S16		Génie Civil	Réhabilitation des constructions	- Univ. Djelfa			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Conditions complémentaires : Pour participer au classement,
S17		Electro-technique	Protection des Réseaux électriques	- Univ. Guelma			la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S18		Génie mécanique	Assemblages Soudés	- Univ. Tlemcen			
S27			Mécanique Industrielle de Construction et d'Entretien	- Univ. Guelma			
S19		Energies renouvelables	Energies renouvelables et environnement	- Univ. Ghardaia			
S28				- Univ. M'Sila			
S20		Electro-mécanique	Maintenance Industrielle	- Univ. Mostaganem			
S21		Hydrocarbures	Technologies de traitement du pétrole et du gaz	- Univ. Boumerdès			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA			Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions complémentaires de préinscription
H02	Génie des Procédés	Génie des Polymères	- Univ. Sétif 1	<b>Recrutement National</b>	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Conditions complémentaires Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à : 13/20 pour la priorité 1 14/20 pour la priorité 2</p>
H03	Génie mécanique	Ingénierie mécanique	- Univ. Constantine 1			
H04	Industries pétrochimiques	Génie pétrochimique	- Univ. Skikda			
H05	Génie des Procédés	Génie des procédés pharmaceutiques	- Univ. Médéa			
H06	Electronique	Industries électroniques	-U. Bordj Bou Arreridj			



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Classe préparatoire (CP)	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C01	CP-ST-École Nationale Supérieure de Technologie- Alger	- École Nationale Polytechnique d'Alger	Recrutement National	<b>Priorité 01</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  <u>Pour la Priorité 01</u> Supérieure ou égale à 13/20  <u>Pour la Priorité 02</u> Supérieure ou égale à 14/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être :  <u>Pour la Priorité 01</u> Supérieure ou égale à 13/20  <u>Pour la Priorité 02</u> Supérieure ou égale à 14/20
C02	CP-ST - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen	- École Nationale Polytechnique d'Oran			
C03	CP-ST - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran	- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine			
C04	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Alger	- École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger			
C05	CP-ST - École Nationale Supérieure d'Hydraulique – Blida	- École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida			
C06	CP-ST - École Nationale Supérieure des Travaux Publics – Alger	- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba			
C07	CP-ST - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine	- École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba			
C08	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Oran	- École Nationale Supérieure de Technologie-Alger			
C09	CP-ST - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba	- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen			
C10	CP-ST - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba	- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran			
C11	CP-ST-École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger	- École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger			



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
021	Sciences de la Matière	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur) - Univ. Saïda - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - USTO (Oran) - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Relizane - C. Univ. Ain Témouchent - Univ. Bouira	03 06 17 26 11 04 05 07 12 21 39 40 41 01 08,37 13 14 20, 32,45 27 29 31 38 48 46 10	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de Physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
022	Sciences de la Matière	- Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Jijel - Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 1 - Univ. Khemis Miliana	34 18 24 19 25,43 23 36 30, 33 22 31 44		
023	Sciences de la Matière	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Ghardaïa	09, 42 35 15 16 28 02,44 47		



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
K01	Physique	- Physique fondamentale - Energétique	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
	Chimie	- Chimie				



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T07	Sciences de la matière	Physique	Matériaux et contrôle physico chimique	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.		<p><b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b> . Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 03 :</b> . Techniques Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique doit être supérieure ou égale à 10/20
T08			Mesures physiques et instrumentation scientifique				



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S25	SM	Chimie	Technico-commercial en équipements et produits pour la chimie	- Univ. Sidi Bel Abbes	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Techniques</li> <li>. Mathématiques</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure à 11/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20</p>



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
031	Mathématiques / Informatique	- Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa	06 09, 42 17 26	<p><b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 02 :</b> . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
		- C. Univ. Tamanghasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khenchela	11 04 05 07 12 18 23,25 39 40		
		- Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem	41 43 01 08 13 14,38 20,32 27		
		- Univ. Mascara - USTO (Oran) - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbès	29 31 37 45 48 22		
032	Mathématiques / Informatique	- Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Ouargla - Univ. Oran 1 - C. Univ. Ain Témouchent	24 19 30 31 46		
		- Univ. Alger 1 - Univ. Bouira - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Barika - C. Univ. Aflou	16 10 44 05 03		
033	Mathématiques / Informatique	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Boumerdes - Univ. Ghardaïa - Univ. Laghouat - Univ. Skikda - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - Univ. Chlef - Univ. Bordj Bou Arréridj	15 16, 33, 35 47 03 21 28 36 02,44 34		



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		
<b>Code</b>		<b>Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription</b>			
<b>L01</b>	<b>Mathématiques / Informatique</b>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>			
		<p><b>Séries de Baccalauréat et Priorités</b></p> <p><b>Priorité 01</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.Mathématiques</li> <li>.Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>			
		<b>Circonscriptions géographiques d'inscription</b>			
		<b>Recrutement National</b>			
	<b>Établissements de Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- U.S.T.H.B.</li> </ul>			
	<b>Spécialités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Algèbre et cryptographie</li> <li>- Probabilités statistiques</li> <li>- Recherche opérationnelle</li> <li>- Informatique</li> <li>- Génie des télécommunications et réseaux</li> <li>- Ingénierie des systèmes informatiques et logiciels</li> </ul>			
	<b>Filières de Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algèbre et géométrie</li> <li>- Analyse</li> <li>- Probabilités - Statistique</li> <li>- Génie logiciel</li> <li>- Systèmes d'information</li> <li>- Sciences de l'informatique</li> <li>- Technologies de l'information</li> <li>-Système d'information</li> <li>-Réseaux et sécurité</li> </ul>			
<b>L03</b>	<b>Mathématiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Constantine 1</li> </ul>			
<b>L04</b>	<b>Informatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Constantine 2</li> </ul>			
<b>L06</b>	<b>Informatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Bejaia</li> </ul>			



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S22	Mathématiques Informatique	Informatique	Développement Web et infographie	- Univ. Bumerdès	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  qui doit être supérieure ou égale à 11/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
S23			Développement Web et applications mobiles	- Univ. Djelfa		<b>Priorité 02 :</b> . Sciences Expérimentales	
S26	Réseaux et technologies web	- Univ. Guelma					



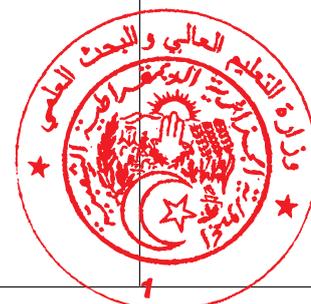
Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E21	CP-Inf - École Nationale Supérieure en Informatique - Alger			<p><b>Priorité 01 :</b></p> <p>.Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 15/20</p>
E22	CP-Inf - École Supérieure en Informatique - Sidi Bel Abbas	<p>- École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger</p> <p>- École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbas</p>	<p><b>Recrutement National</b></p>	<p><b>Priorité 02 :</b></p> <p>. Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 03 :</b></p> <p>. Techniques Mathématiques</p>	<p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne calculée de Mathématiques et de Physique : (Maths + Physique)/2 doit être :</p> <p>Pour la <b>Priorité 01</b></p> <p>supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Pour les <b>Priorités 02 et 03</b></p> <p>supérieure ou égale à 15/20</p>



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
041	Sciences de la Nature et de la Vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- Univ. Béjaïa</li> <li>- Univ. Bouira</li> <li>- Univ. Alger 1</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- Univ. Médéa</li> <li>- C. Univ. Tamanghasset</li> <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- Univ. Batna 1(Sciences Agronomiques)</li> <li>- Univ. Biskra</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Jijel</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. El Oued</li> <li>- Univ. Khenchela</li> <li>- Univ. Souk Ahras</li> <li>- Univ. Constantine 1</li> <li>- Univ. Adrar</li> <li>- Univ. Béchar</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala)</li> <li>- Univ. Saida</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- USTO (Oran)</li> <li>- C. Univ. Naama</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03</li> <li>06</li> <li>10</li> <li>16</li> <li>17</li> <li>26</li> <li>11</li> <li>04</li> <li>05</li> <li>07</li> <li>12</li> <li>18</li> <li>23</li> <li>39</li> <li>40</li> <li>41</li> <li>25,43</li> <li>01</li> <li>08,37</li> <li>13</li> <li>14, 38</li> <li>20, 32</li> <li>27</li> <li>31</li> <li>45</li> </ul>	<p><b>Priorité 01 :</b> .Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 02:</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03 :</b> . Techniques Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
042	Sciences de la Nature et de la Vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C. Univ Tissemsilt</li> <li>- Univ. Khemis Miliana</li> <li>- Univ. Ghardaia</li> <li>- Univ. Skikda</li> <li>- Univ. Bordj Bou Arreridj</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. El Tarf</li> <li>- Univ. Mascara</li> <li>- Univ. Oran 1</li> <li>- C. Univ. El Bayadh</li> <li>- C. Univ. Mila</li> <li>- C. Univ. Ain Témouchent</li> <li>- USTHB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>38</li> <li>44</li> <li>47</li> <li>21</li> <li>34</li> <li>19</li> <li>36</li> <li>29</li> <li>31</li> <li>32</li> <li>43</li> <li>46</li> <li>16</li> </ul>		
043	Sciences de la Nature et de la Vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Tizi Ouzou</li> <li>- Univ. Batna 2(Sciences Biologiques)</li> <li>- Univ. Guelma</li> <li>- Univ. M'Sila</li> <li>- Univ. Ouargla</li> <li>- Univ. Chlef</li> <li>- C. Univ. Relizane</li> <li>- Univ. Blida 1</li> <li>- C. Univ. Tipaza</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15</li> <li>05</li> <li>24</li> <li>28</li> <li>30</li> <li>02,44</li> <li>48</li> <li>09, 16</li> <li>42</li> </ul>		
044	Sciences de la Nature et de la Vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Boumerdes</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16, 35, 33</li> <li>22</li> </ul>		



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
M01	Sciences Agronomiques	- Production animale - Sol et eau - Production végétale - Agronomie	- Univ. Biskra	<b>Recrutement National</b>	<b>Priorité 01</b> - Sciences Expérimentales <b>Priorité 02</b> - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires :  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
M02	Sciences Agronomiques	- Agronomie saharienne - Sol et eau - Production végétale - Production animale - Protection des végétaux	- Univ. Ouargla			
M03	Ecologie et environnement	- Eau et environnement	- Univ. Khenchela			
M04	Sciences Agronomiques	- Foresterie	- Univ. Tlemcen			
M05	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Constantine 1			
M06	Sciences Agronomiques	-Amélioration des productions végétales -Protection des cultures -Contrôle de la qualité des aliments -Sciences et technologies alimentaires -Sciences et productions animales -Sciences du sol et environnement	- Univ. Mostaganem			
M07	Sciences Agronomiques	-Production végétale -Production animale -Protection des végétaux -Aménagement hydro-agricole	- Univ. Sétif 1			



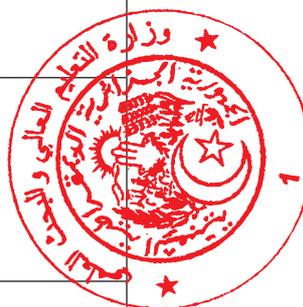
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
M08	Sciences infirmières	Sciences infirmières	- Univ. Béjaïa	Recrutement national	. Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019
M09	Sciences infirmières	Sciences infirmières	- Univ. Mostaganem			



Licence		Formation professionnalisantes (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T09	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Technologies des industries laitières et fromagères	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
			Technologie des produits laitiers et dérivés Technologie des eaux et boissons Technologies des céréales et dérivés Techniques de commercialisation en agro-alimentaires	- Univ. Blida 1 I.S.T.A.		<b>Priorité 02 :</b> - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
T10	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Valorisation et qualité des produits agroalimentaires	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	<b>Priorité 01</b> - Sciences Expérimentales <b>Priorité 02</b> - Mathématiques <b>Priorité 03</b> - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		Formation professionnalisantes (FP)	
		ISTA	Autre (FP)

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S05	Sciences biologiques	Sciences alimentaires	Biologie et technologies agricoles	- Univ. Constantine 1		<b>Priorité 01 :</b> . Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S06			Emballage et qualité	- Univ. Bejaia			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S07	Sciences agronomiques		Technologies des huiles essentielles végétales	- Univ. Tlemcen	<b>Priorité 01 :</b> . Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20	
S08			Technologies de transformation des céréales	- Univ. Tlemcen		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20	
S30	Sciences biologiques	Hydrobiologie Marine et Continentale	Aquaculture et Pisciculture	- Univ. Mostaganem	<b>Priorité 01 :</b> . Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20	
S31		Sciences agronomiques	Conseil et Assistance Technique en Production Végétale	- Univ. Mostaganem		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20	
S32	Sciences biologiques		Substances Naturelles et Industrie Cosmétique	- Univ. Constantine 1	<b>Priorité 01 :</b> . Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20	
S09			Ecologie et environnement	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets		- Univ. Constantine 1	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S24	Sciences alimentaires		Procédés agroalimentaires	- Univ. Guelma	<b>Priorité 01 :</b> . Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20	
S29			Hydrobiologie marine et continentale	Production aquacole		- Univ. Ouargla	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20

Sciences de la Nature et de la Vie

Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H11	Sciences alimentaires	Contrôle qualité et analyse des aliments	-Univ. Bejaia	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> : . Sciences Expérimentales <u>Priorité 02</u> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires :  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA			Autre (FP)

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E01	CP-SNV – École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	<b>Recrutement National</b>	. Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20
E02	CP-SNV - École Supérieure Agronomique de Mostaganem	- École Supérieure Agronomique de Mostaganem - École Nationale Supérieure Agronomique d'Alger			
E03	CP-SNV - École Nationale Supérieure Agronomique – Alger	- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine - École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger (pour les spécialités « Aquaculture » et « Halieutique »)			
E04	CP-SNV – École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran				
E32	CP-Sp - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine	- École Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine			
E33	CP-Sp - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger	- École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral - Alger			



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA      Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
511	<b>Géologie</b>	- Univ. Tizi Ouzou - USTHB - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Tamanghasset  - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba  - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala)  - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C.Univ. Tindouf	09,15,34,35 16,33,47 03,17,26,42,44 11  04 05,07,28,39 12,40,41 18,21,43 06,10,19 23,25,36  13,22,45,46 14,38  29,48 20,27,31,32 01,08,37	<b>Priorité 01 :</b> .Sciences Expérimentales  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques  <b>Priorité 03 :</b> . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
512	<b>Géologie</b>	- Univ. Guelma - Univ. Chlef	21,24 02,44		
513	<b>Géologie</b>	-Univ. Constantine 1  - Univ. Ouargla	21,23,25  07,30,47		
521	<b>Géographie et Aménagement du Territoire</b>	- USTHB - Univ. Djelfa - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 1 - Univ. Oran 2  - Biskra	09,10,11,15,16,33,35,42 03,17,26,44,47 12,41,23 06,19 01,02,08,13,14,20,22,27, 29,31,32,37,38,45,46,48  07, 30		
522	<b>Géographie et Aménagement du Territoire</b>	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba	04 05,07,28,30,39, 40 18,21,23,24,25,34,43 23, 36		



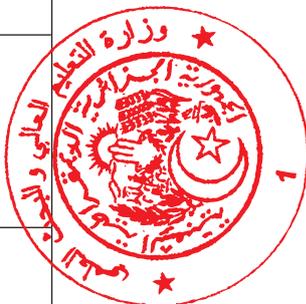
Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

<b>Code</b>	<b>Filières de Formation</b>	<b>Spécialités</b>	<b>Établissements de Formation</b>	<b>Circoncriptions géographiques d'inscription</b>	<b>Séries de Baccalauréat</b>	<b>Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription</b>
<b>N01</b>	<b>Géologie</b>	- Géologie et environnement	- Univ. Annaba	<b>Recrutement National</b>	. Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S33	Géographie et Aménagement du Territoire	Aménagement du Territoire	Aménagement paysager	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b>            .Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 02 :</b>            . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03 :</b>            . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Conditions complémentaires :            Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
611	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Tizi Ouzou</li> <li>- Univ. Bordj Bou Arreridj</li> <li>- Univ. M'Sila</li> <li>- Univ. Bouira</li> <li>- Univ. Alger 3</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- Univ. Médéa</li> <li>- C. Univ. Tamanghasset</li> <li>- C. Univ. Illizi</li> <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- Univ. Batna 1</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. El Tarf</li> <li>- Univ. El Oued</li> <li>- Univ. Khenchela</li> <li>- Univ. Souk Ahras</li> <li>- Univ. Béchar</li> <li>- Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala)</li> <li>- Univ. Saida</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Mascara</li> <li>- Univ. Oran 2</li> <li>- C. Univ. Tindouf</li> <li>- C. Univ. Relizane</li> <li>- C. Univ. Aflou</li> <li>- Univ. Constantine 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15</li> <li>34</li> <li>28</li> <li>10</li> <li>16</li> <li>17</li> <li>26</li> <li>11</li> <li>33</li> <li>04</li> <li>05</li> <li>12</li> <li>23</li> <li>٣٦</li> <li>39</li> <li>40</li> <li>41</li> <li>08</li> <li>14, 38</li> <li>20, 45</li> <li>27</li> <li>29</li> <li>31, 01</li> <li>37</li> <li>48</li> <li>03</li> <li>25, 43</li> </ul>	<p><b>Priorité 01 :</b> . Gestion et Economie</p> <p><b>Priorité 02:</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03 :</b> .Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
612	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Ghardaia</li> <li>- Univ. Ouargla</li> <li>- Univ. Biskra</li> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- Univ. Béjaïa</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Skikda</li> <li>- Univ. Jijel</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Sidi bel Abbas</li> <li>- C. Univ. Tipaza</li> <li>- C. Univ. El Bayadh</li> <li>- Univ. Adrar</li> <li>- C. Univ. Tissemsilt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>47</li> <li>30</li> <li>07, 39</li> <li>03</li> <li>06</li> <li>19</li> <li>21</li> <li>18</li> <li>13</li> <li>22, 46</li> <li>42</li> <li>32</li> <li>01</li> <li>38</li> </ul>		
613	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Blida 2</li> <li>- Univ. Guelma</li> <li>- C. Univ. Barika</li> <li>- Univ. Chlef</li> <li>- C. Univ. Maghnia</li> <li>- Univ. Sci Islamiques E.A.K</li> <li>- C. Univ. Ain Témouchent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>09, 11, 16</li> <li>24</li> <li>05</li> <li>02,44</li> <li>13</li> <li>25, 43</li> <li>46</li> </ul>		
614	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Boumerdes</li> <li>- C. Univ. Mila</li> <li>- Univ. Khemis Miliana</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16,35</li> <li>43</li> <li>44</li> </ul>		



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
P01	Sciences financières et comptabilité (Enseignement en langue française)	- Comptabilité et audit - Comptabilité et finance - Finance d'entreprise - Finance des banques et des assurances	- Univ. Tizi Ouzou	Recrutement National	<b>Priorité 01</b> - Gestion et Économie  <b>Priorité 02</b> - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  <b>Conditions complémentaires :</b>  Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques de préinscription
T12	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> . Gestion et Economie . Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance			<u>Priorité 02</u> . Techniques Mathématiques <u>Priorité 01</u> . Gestion et Economie <u>Priorité 02</u> . Sciences Expérimentales . Mathématiques <u>Priorité 03</u> . Techniques Mathématiques <u>Priorité 01</u> . Gestion et Economie . Sciences Expérimentales <u>Priorité 02</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques	
T13		Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.			
T14		Sciences de gestion	Gestion des entreprises et des administrations	- Univ. Oran 1 ISTA			



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S10	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences financières et comptabilité	Budget de l'état	- Univ. Annaba	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> . Gestion et Économie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S11		Sciences de Gestion	Management touristique	- Univ. Ghardaia		<b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S12		Sciences Commerciales	E-Commerce et marketing numérique	- Univ. Sidi Bel Abbes		<b>Priorité 03 :</b> . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C31	CP-SECSG - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba	- École des Hautes Etudes Commerciales-Koléa			
C32	CP-SECSG - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine	- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée Koléa		. Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
C33	CP-SECSG École Supérieure de Management de Tiencen	- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée Koléa		. Mathématiques	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat
C34	CP-SECSG - École Supérieure d'Economie d'Oran	- École Supérieure de Commerce-Koléa		. Sciences Expérimentales	doit être supérieure ou égale à 12/20
C35	CP-SECSG - École Supérieure de Commerce -Koléa	- École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba		. Techniques Mathématiques	doit être supérieure ou égale à 12/20
C36	CP-SECSG - École des Hautes Etudes Commerciales -Koléa	- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine			Conditions complémentaires :
C37	CP-SECSG - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée- Koléa	- École Supérieure de Management de Tiencen			Pour participer au classement, la note de mathématiques
C38	CP-SECSG - École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique -Koléa	- École Supérieure d'Economie d'Oran - École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique -Koléa			doit être supérieure ou égale à 12/20



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
711	Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ Béjaïa</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- Univ. Boumerdes</li> <li>- Univ. Chlef</li> <li>- C. Univ. Tamanghasset</li> <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- Univ. Constantine 1</li> <li>- Univ. Batna 1</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Jijel</li> <li>- Univ. Skikda</li> <li>- Univ. Guelma</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. El Tarf</li> <li>- Univ. El Oued</li> <li>- Univ. Khenchela</li> <li>- Univ. Souk Ahras</li> <li>- Univ. Adrar</li> <li>- Univ. Béchar</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Tiaret (+ A. Sougheur + A. Ksar Challala)</li> <li>- Univ. Saida</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Mascara</li> <li>- Univ. Oran 2</li> <li>- C. Univ. Tindouf</li> <li>- C. Univ. Tissemsilt</li> <li>- C. Univ. Naama</li> <li>- C. Univ. Relizane</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbas</li> <li>- Univ. M'Sila</li> <li>- C. Univ. Tipaza</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>06</li> <li>17</li> <li>35</li> <li>02,44</li> <li>11</li> <li>04</li> <li>25,43</li> <li>05</li> <li>12</li> <li>18</li> <li>21</li> <li>24</li> <li>23</li> <li>36</li> <li>39</li> <li>40</li> <li>41</li> <li>01</li> <li>08</li> <li>13</li> <li>14</li> <li>20</li> <li>27</li> <li>29</li> <li>31</li> <li>37</li> <li>38</li> <li>45</li> <li>48</li> <li>22</li> <li>28</li> <li>42</li> </ul>	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> <li>. Gestion et Economie</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 03 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
712	Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Tizi Ouzou</li> <li>- Univ. Blida 2</li> <li>- Univ. Bordj Bou Arreridj</li> <li>- Univ. Médéa</li> <li>- Univ. Sétif 2</li> <li>- C. Univ. Barika</li> <li>- C. Univ. El Bayadh</li> <li>- C. Univ. Aflou</li> <li>- C. Univ. Ain Témouchent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15</li> <li>09,16,44, 11</li> <li>34</li> <li>26</li> <li>19</li> <li>05</li> <li>32</li> <li>03</li> <li>46</li> </ul>		
713	Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Alger 1</li> <li>- Univ. Khemis Miliana</li> <li>- Univ. Ouargla</li> <li>- Univ. Biskra</li> <li>- Univ. Ghardaïa</li> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- C. Univ. Maghnia</li> <li>- Univ. Bouira</li> <li>- C. Univ. Illizi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16</li> <li>44</li> <li>30</li> <li>07</li> <li>47</li> <li>03</li> <li>13</li> <li>10</li> <li>33</li> </ul>		



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
721	Sciences Politiques	- Univ. Laghouat - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Oran 2	03 09, 26, 33, 42, 44 16, 35 17 05, 40 07 12 06, 19, 34 23,36 28 13,46 14 20, 32, 45 31, 37, 38	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> <li>. Gestion et Economie</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul> <p><b>Priorité 03 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	<p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019</p>
722	Sciences Politiques	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ghardaia - Univ. Mascara - C. Univ. Relizane - Univ. Adrar - C. Univ. Tamanghasset - Univ. Bechar - Univ. El Oued - Univ. Skikda - Univ. Constantine 3 - Univ. Sidi Bel Abbes	10, 15 47 29 48 01 11 08 39 21 04, 18, 25, 41, 43 22		
723	Sciences Politiques	- Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Mostaganem	24 30 02, 27		



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C39	CP-SPO –École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	- École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> <li>. Gestion et Economie</li> </ul> <b>Priorité 02 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques</li> <li>. Mathématiques</li> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		
Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
811	Langue Allemande	- Univ. Alger 2 - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Oran 2	03,06,09,10,11,15,16,17,26,33,35,42,44,47 04,05,07,08,12,13,22,24,28,30,34,36,39,40,41,43 01,02,14,18,19,20,21,23,25,27,29,31,32,37,38,45,46,48	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'Allemand obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
821	Langue anglaise	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Boumerdes - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Tamanghasset  - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Tarf  - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila  - Univ. Adrar - Univ. Chlef - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane	03 06 09,42 16,33 17 26 35 44 47 11  04 05 07,30 12 18 23 36  24 28 39 40 41 43  01 02 08,37 13 22 14,38 20,32 29 31 45 48	<p><b>Priorité 01 :</b> . Langues Etrangères</p> <p><b>Priorité 02 :</b> . Lettres et Philosophie</p> <p><b>Priorité 03 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'anglais obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
822	Langue anglaise	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Mostaganem - C. Univ. Ain Temouchent	15,34 21 23,25 27,38 46		
823	Langue anglaise	- Univ. Sétif 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Ouargla - C.Univ. Barika	19 10,34 30 05		



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
831	Langue Espagnole	- Univ. Alger 2 - Univ. Laghouat - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 2	06,09,10,11,12,15,16,25,26,30,33,35,42,44 03,17,28,39,40,47 01,08,13,20,22,45,46 02,18,19,27,34,48 04,05,07,14,21,23,24,29,31,32,36,37,38,41,43	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de l'Espagnol obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
841	Langue française	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Bouira - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tamanghasset  - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. Relizane	03,47 06 09, 42, 44 10 16,33 17 35 11  04 05 07, 30 12 18, 21 23, 25, 36 24 39 40 41 43 01 08, 37 13 14 20, 32 27 29 38 45 48	<b>Priorité 01 :</b> . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Lettres et Philosophie  <b>Priorité 03 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de français obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
842	Langue française	- Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Sétif 2 - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 2 - C. Univ. Aflou	26 44 47 19 21 23, 25 34 22 31 03		
843	Langue française	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ouargla - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - C. Univ. Barika - Univ. Chlef - C. Univ. Ain Témouchent	09, 15, 34 07, 30, 47 28 36 05 02, 44 46		



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
851	Langue Italienne	- Univ. Blida 2  - Univ. Alger 2  - Univ. Annaba	01,08,09,13,14,15,20,22,27,29,31,32,37,38,42,44,45,46,48  02,03,06,10,11,16,17,26,33,35,47  04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,28,30,34,36,39,40,41,43	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de l'Italien obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
861	Langue Turque	- Univ. Alger 2  - Univ. Sci. Islamiques EAK	01,02,03,06,08,09,10,11,13,14,15,16,17,20,22,26,27,29,31,32,33,35,37,38,42,44,45,46,47,48  04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,28,30,34,36,39,40,41,43	<b>Priorité 01 :</b> . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Lettres et Philosophie  <b>Priorité 03 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
871	Langue Russe	- Univ. Alger 2  - Univ. Oran 2	03,04,05,06,07,09,10,11,12,15,16,17,18,19,21,24,28,33,34,35,36,40,41,42,43,47  01,02,08,13,14,20,22,23,25,26,27,29,30,31,32,37,38,39,44,45,46,48		



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H07	<b>Traduction</b>	Traduction/interprétariat Arabe/Français/Anglais	-Univ. Alger 2	<b>Recrutement National</b>	. Lettres et Philosophie . Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions <b>Complémentaires :</b> Pour participer au classement, les notes obtenues en Langue Arabe et Langue Française et Langue Anglaise doivent être supérieure ou égale à 12/20.
H08			-Univ. Oran1			
H09			-Univ. Constantine 1			
H10			-Univ. Annaba			
H12			-Univ. Batna 2			



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
911	Sciences Humaines *	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - C. Univ. Tamanghasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret(+ A. Ksar Challala) - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Relizane	03 06 09, 44 17 11 42 04 05 07, 39 12 21 23, 36 24 40 41 08, 37 14, 38 27 29 01, 31 32 48	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
912	Sciences Humaines*	-Univ. Adrar -Univ. El Oued - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 2 - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Aflou - C.Univ. Barika - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef	01 39 15, 35 16, 33 26 47 03 05 18, 21 25, 43 28, 34 13, 46 20, 45 22 02, 44	<b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	
913	Sciences Humaines*	- Univ. Sci. Islamiques EAK - Univ. Ouargla - Univ. Khemis Miliana - Univ. Bouira - Univ. Sétif 2	25, 43 30, 47 44 10 19, 34		
921	Sciences Humaines - Sciences de l'information et de la communication	- Univ. Alger 3  - Univ. Constantine 3	16, 33  25, 43		

\* Pour les filières des sciences humaines (Archéologie, Bibliothéconomie, Histoire et Sciences de l'information et de la communication), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées

		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
931	Sciences Sociales**	- Univ. Laghouat - Univ Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - C. Univ. Tamanghasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Bouira - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Relizane	03 06 09,44 17 11 42 04 05 07, 39 12 21 23 24 40 41 10 01 08,37 14,38  20,45 27 29 32 48	<p><b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères</p> <p><b>Priorité 02 :</b> . Gestion et Economie</p> <p><b>Priorité 03 :</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques</p> 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
932	Sciences Sociales**	- Univ. Alger 2 - Univ. El Oued - Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Aflou - Univ. Sétif 2 - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. El Tarf - C. Univ. Ain Temouchent	16,33 39 26 44 47 03 19 18 25,43 34 36 46		
933	Sciences Sociales**	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 2 - C. Univ. Barika	15, 35 28 30 22 02,44 13 01, 31 05		

\*\* Pour les filières des sciences sociales (Psychologie, Orthophonie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences des Populations, Sociologie et anthropologie), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées. Pour ce qui est de la filière de Philosophie, il s'agit d'une formation conduisant directement à un master.

Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
941	Sciences Islamiques ***	- Univ. Laghouat - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 1 - Univ. El Oued - Univ. M'Sila - Univ. Adrar - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 1	03, 17 09, 15, 16, 26, 35,42 04,05,06,12,18,21,23,24,25,36,41,43 30,39, 40 07, 19, 28,34 01, 08, 11, 32,33,37 13,22, 38, 44, 45, 46 02, 14,20,27,29,31,48	<p><b>Priorité 01 :</b> .Lettres et Philosophie . Langues Etrangères</p> <p><b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
942	Sciences Islamiques ***	- Univ. Bouira - Univ. Ghardaïa	10 47		
943	Sciences Islamiques ***	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	Toutes les Wilayas		

\*\*\* Pour les filières des sciences islamiques (Oussoul Eddine, Charia, Langue Arabe et Civilisation Islamique), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
R01	Sciences Humaines - Archéologie	- Archéologie préhistorique - Conservation et restauration en archéologie	- Univ. Alger 2	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
R02	Sciences Humaines – Archéologie	- Archéologie antique	- Univ. Guelma		<b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S13	Sciences humaines et sociales	Sciences Sociales	Psychologie clinique (Psychométrie)	-Univ. Tlemcen	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Gestion et Economie</li> </ul> <p><b>Priorité 03 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20</p>
S14		Sciences de l'information et de la communication	Langues étrangères appliquées à la communication en entreprise	- Univ. Ouargla		<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la note d'anglais et de français obtenue au baccalauréat doivent être supérieure ou égale à 11/20</p>	



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C40	CP-Journalisme – École Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information - Alger	- École Nationale Supérieure de journalisme et des sciences de l'information - Alger	<b>Recrutement National</b>	<b>Toutes les séries de Baccalauréat</b>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
101	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	- Univ. Laghouat	03	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019
		- Univ. Béjaïa	06		
- Univ. Alger 3	11,16,33				
- Univ. Djelfa	17				
-Univ.Boumerdes	15,35				
- Univ. Oum El Bouaghi	04				
- Univ. Batna 2	05,40				
- Univ. Biskra	07,39				
- Univ. Tebessa	12				
- Univ. Jijel	18,21				
- Univ. Souk Ahras	41				
- Univ. Mostaganem	27,29,48				
- USTO (Oran)	01,13,22,31,37,46				
- C. Univ. El Bayadh	08, 32,45				
- C. Univ. Tissemsilt	14, 38,20				
- Univ. Bouira	10				
- Univ. Chlef	02				
102	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	- Univ. Khemis Miliana	09,26,42,44		
		- Univ.Constantine 2	25, 43		
		- Univ. Sétif 2	19		
		- Univ. Annaba	23,24,36		
		- Univ. M'Sila	28,34		
		- Univ. Ouargla	30,47		



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D11	Arts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alger 2</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- Univ. Batna 1</li> <li>- Univ. Constantine 3</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Saida</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbes</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Mascara</li> <li>- Univ. Oran 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>06, 09, 10, 11, 15, 16, 35, 42</li> <li>03,17,26,33,44,47</li> <li>05,07,12,28,30,39,40,41</li> <li>04,18,19,21,23,24,25,34,36,43</li> <li>13,45,46</li> <li>08,14,20</li> <li>22,32</li> <li>02,27,48</li> <li>29,38</li> <li>01,31,37</li> </ul>	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		
Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
121	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ Béjaïa</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- C. Univ. Tamanghasset</li> <li>- Univ. Batna 1</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Jijel</li> <li>- Univ. Skikda</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. Guelma</li> <li>- Univ. Khenchela</li> <li>- Univ. Souk Ahras</li> <li>- Univ. Adrar</li> <li>- Univ. Bechar</li> <li>- Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala)</li> <li>- Univ. Saida</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Mascara</li> <li>- Univ. Oran 1</li> <li>- C. Univ. Tindouf</li> <li>- C. Univ. Tissemsilt</li> <li>- C. Univ. Naama</li> <li>- C. Univ. Relizane</li> <li>- C. Univ. Aflou</li> <li>- C. Univ. Mila</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>06</li> <li>17</li> <li>11</li> <li>05</li> <li>12</li> <li>18</li> <li>21</li> <li>23</li> <li>24</li> <li>40</li> <li>41</li> <li>01</li> <li>08</li> <li>14</li> <li>20</li> <li>27</li> <li>29</li> <li>31</li> <li>37</li> <li>38</li> <li>45</li> <li>48</li> <li>03</li> <li>43</li> </ul>	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Gestion et Economie</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
122	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Tizi Ouzou</li> <li>- Univ. Bordj Bou Arreridj</li> <li>- Univ. Blida 2</li> <li>- Univ. Chlef</li> <li>- Univ. Médéa</li> <li>- C. Univ. Tipaza</li> <li>- Univ. Alger 2</li> <li>- Univ. Boumerdes</li> <li>- Univ. Sci Islamiques E.A.K.</li> <li>- Univ. M'Sila</li> <li>- Univ. Ouargla</li> <li>- Univ. Biskra</li> <li>- Univ. Ghardaïa</li> <li>- Univ. El Oued</li> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- Univ. El Tarf</li> <li>- C. Univ. Maghnia</li> <li>- Univ. Bouira</li> <li>- Univ. Sétif 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15</li> <li>34</li> <li>09, 44</li> <li>02</li> <li>26</li> <li>42</li> <li>16, 33</li> <li>35</li> <li>25, 43</li> <li>28</li> <li>30</li> <li>07</li> <li>47</li> <li>39</li> <li>03</li> <li>36</li> <li>13</li> <li>10</li> <li>19</li> </ul>		
123	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Constantine 1</li> <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- C. Univ. Barika</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbès</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- C. Univ. Ain Temouchent</li> <li>- Univ. Khemis Miliana</li> <li>- C. Univ. El Bayadh</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>25, 43</li> <li>04</li> <li>05</li> <li>22</li> <li>13</li> <li>46</li> <li>44</li> <li>32</li> </ul>		



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D13	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Bejaia - Univ. Bouira - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 1 - C. Univ. Tamanghasset	01,06,13,16,18,19,22,23,25,31,33,42 03,10,14,17,26,28,32,34,38,44,47 02,08,09,15,20,27,29,35,37,45,46,48 04,05,07,12,21,24,30,36,39,40,41,43 11	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
143	Gestion des Techniques Urbaines	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Biskra - Univ. Constantine 3 - Univ. M'Sila - Univ. Chlef	04,05,12,18,21,24,36,40 41,43  07, 17, 30, 33, 39, 47  03,08,11,23,25,42,46,48  01,06,09,10,15,16,19,26 28,34,35,37  02,13,14,20,22,27,29,31 32,38,44,45	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
G01	Urbanisme	- Urbanisme	- Univ. Constantine 3	Recrutement National	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
G02	Métiers de la ville	- Conduite opérationnelle de projets				Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T15	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Métiers de la ville	Géomètre Topographe	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	Recrutement national	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul> <p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat



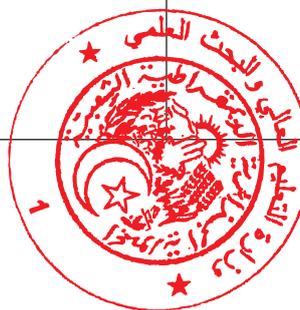
Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA			Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H13	Architecture	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - USTO	03, 17, 47 06 09, 11, 16, 26, 42, 44 04 05 07, 30, 33, 39 18 21, 23, 36 24 01, 08, 32, 37, 45 13, 46 02, 27, 48 14, 20, 22, 29, 31, 38	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019
H14	Architecture	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 3 - Univ. Tebessa	10, 15, 35 16 06, 19, 28, 34 25, 43 12, 40, 41		



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E31	CP-Sp - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme Alger	- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme – Alger	<b>Recrutement National</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques</li> <li>Mathématiques</li> <li>. Sciences Expérimentales</li> </ul>	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019.



# ANNEXE 02

## Écoles Normales Supérieures

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## 1. FILIERES DE FORMATION

Codes	Filières
400	Professeur de l'École Primaire en Arabe (P.E.P.)
401	Professeur de l'École Primaire en Français (P.E.P.)
402	Professeur de l'École Primaire en Langue Amazighe (P.E.P.)
403	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue et Littérature Arabes (P.E.M.)
404	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Française (P.E.M.)
405	Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Anglaise (P.E.M.)
406	Professeur de l'Enseignement Moyen en Histoire - Géographie (P.E.M.)
407	Professeur de l'Enseignement Moyen en Musique (P.E.M.)
408	Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Naturelles (P.E.M.)
409	Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Exactes (P.E.M.)
410	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue et Littérature Arabes (P.E.S.)
411	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Française (P.E.S.)
412	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Anglaise (P.E.S.)
413	Professeur de l'Enseignement Secondaire en en Histoire – Géographie (P.E.S.)
414	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Musique (P.E.S.)
415	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Naturelles (P.E.S.)
416	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Exactes (P.E.S.)
417	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie mécanique (P.E.S.)
418	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie civil (P.E.S.)
419	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie électrique (P.E.S.)
420	Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie des procédés (P.E.S.)



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
400	Arabe (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 09,10,11,15,16,33,35,42,44 07,28,34 04,05,06,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 30,,39,47 01,08,32,37,45 02,27,29,38,48 13,20,22,31,46	<b>Priorité 01</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques <b>Priorité 02</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Le choix de la filière est conditionné par les notes obtenues au baccalauréat qui doivent être supérieure ou égale à 13/20 dans les matières : Langue Arabe et Mathématiques
401	Français (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem	03,14,17,47 06,09,10,11,15,16,26,33,35,42,44 04,05,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 07, 28,34 30,39 01,08,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,46,38,48	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Le choix de la filière est conditionné par la note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
402	Langue Amazighe(*) (P.E.P.)	- E.N.S. Bouzaréah	<b>Recrutement National</b>	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
403	Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda	02,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,47 05,06,19,40 30,39 01,08,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 07,28,34	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe



1

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
404	Langue Française(*) (P.E.M)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- E.N.S. Laghouat</li> <li>- E.N.S. Bouzaréah</li> <li>- E.N.S. Constantine</li> <li>- E.N.S. Ouargla</li> <li>- E.N.S. Mostaganem</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03,14,17,26</li> <li>06,09,10,11,15,16,33,35,42,44</li> <li>04,05,12,18,19,21,23,24,25,28,34,36,40,41,43</li> <li>07,30,39,47</li> <li>01,02,08,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48</li> </ul>	<p><b>Priorité 01</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Lettres et Philosophie</li> <li>. Langues Etrangères</li> </ul> <p><b>Priorité 02</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française</p>
405	Langue Anglaise(*) (P.E.M)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- E.N.S. Bouzaréah</li> <li>- E.N.S. Laghouat</li> <li>- E.N.S. Constantine</li> <li>- E.N.S. Ouargla</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>01,02,06,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48</li> <li>03,14,17,26,28,32,47</li> <li>04,05,08,12,18,19,21,23,24,25,34,36,40,41,43</li> <li>07,30,39</li> </ul>	<p><b>Priorité 02</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sciences Expérimentales</li> <li>. Mathématiques</li> <li>. Techniques Mathématiques</li> </ul>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise</p>

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
406	Histoire-Géographie(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah  - E.N.S. Sétif  - E.N.S. Constantine  - E.N.S. Laghouat	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48  05,06,07,08,19,30,34,39,40  04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43  03, 14,17,28,32, 47	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en histoire géographie
407	Musique(*) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba	<b>Recrutement National</b>	<b>Toutes séries de Baccalauréat</b>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
408	<b>Sciences Naturelles<sup>(*)</sup> (P.E.M)</b>	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32 01,02,06,08,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,30,39,47	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématiques : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
409	<b>Sciences Exactes<sup>(*)</sup> (P.E.M)</b>	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 02,06,09,10,11,15,16,33,35,38,42,44, 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07,28,34 30,39,47 01,08,32,37,45 13,20,22,27,29,31,46,48 19	<b>Priorité 01:</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02:</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
410	<b>Langue et Littérature Arabes<sup>(*)</sup> (P.E.S)</b>	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda	02,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,47 05,06,19,40 30,39 01,08,32,37,45 04,12,18,21,23,24,25,36,41,43 07,28,34	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
411	Langue Française(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 06,09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 07,28,34 30,39,47 02,27,29,32,38,48 01,08,13,20,22,31,37,45,46	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
412	Langue Anglaise(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Oran	03,14,17,26,47 06,09,10,11,15,16,33,35,42,44 04,05,18,19,12,21,23,24,25,28,34,36,40,41,43 07,30,39 01,02,08,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise
413	Histoire Géographie(*) (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,02,09,10,11,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 05,06,07,08,19,30,34,39,40 04,12,18,21,23, 24,25,36,41, 43 03,14,17,28,32,47	<b>Priorité 01</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Histoire – Géographie



(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
414	Musique <sup>(*)</sup> (P.E.S)	E.N.S. Kouba	<b>Recrutement National</b>	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
415	Sciences Naturelles <sup>(*)</sup> (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba  - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32,47 01,02,06,08,09,10,11,13,15,16,20,22,27,29,31,33,35,37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,30,39	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
416	Sciences Exactes <sup>(*)</sup> (P.E.S.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba  - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine  - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47 06,09,10,11,15,16,33,35,42,44 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43  07, 28,34 30,39 01,08,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,38,46,48 19	<b>Priorité 01:</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02:</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20



(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
417	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Mécanique	- E.N.S.E.T. Skikda	Recrutement National	<b>Priorité 01:</b> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02:</b> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019
418	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Civil				Conditions complémentaires pour le BAC TM : Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 dans l'épreuve de l'option choisie
419	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Electrique				Conditions complémentaires pour les BAC Math et Sci Exp : Pour participer au classement, la note de Mathématiques ou de physique doit être supérieure ou égale à 13/20
420	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie des Procédés				

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée.



## ANNEXE 03

### Filières de formation en Sciences Médicales

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



**FILIERES DE FORMATION**

<b>Code</b>	<b>Filières</b>
<b>700</b>	<b>Médecine</b>
<b>701</b>	<b>Pharmacie</b>
<b>702</b>	<b>Médecine dentaire</b>



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
700	Médecine (*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- Univ. Béjaïa</li> <li>- Univ. Blida 1</li> <li>- Univ. Tizi-Ouzou</li> <li>- Univ. Alger 1</li>   <li>- Univ. Batna 2</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. Constantine 3</li> <li>- Univ. Ouargla</li>   <li>- Univ. Bechar</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbas</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Oran 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03,17,47</li> <li>06</li> <li>09,16,26,42,44</li> <li>10,15,16,35</li> <li>11,16</li>   <li>04,05,07,12,40</li> <li>19,28,34,</li> <li>21,23,24,36,41</li> <li>18,25,43</li> <li>30,33,39</li>   <li>01,08,37</li> <li>13,45,46</li> <li>14,20,22,29,32</li> <li>27</li> <li>02,31,38,48</li> </ul>	<p><b>Priorité 01:</b> . Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 02:</b> . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03:</b> . Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019</p>
701	Pharmacie(*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Blida 1</li> <li>- Univ. Tizi-Ouzou</li> <li>- Univ. Alger 1</li>   <li>- Univ. Batna 2</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. Constantine 3</li>   <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbas</li> <li>- Univ. Oran 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03,09,17,26,42,44</li> <li>10,15,35</li> <li>11,16,33,47</li>   <li>05,07,30,39,40</li> <li>06,19,28,34,43</li> <li>21,23,24,36,41</li> <li>04,12,18,25</li>   <li>01,08,13,45,46</li> <li>14,20,22,29,32</li> <li>02,27,31,37,38,48</li> </ul>		
702	Médecine dentaire (*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Blida 1</li> <li>- Univ. Tizi-Ouzou</li> <li>- Univ. Alger 1</li>   <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Annaba</li>   <li>- Univ. Constantine 3</li>   <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbas</li> <li>- Univ. Oran 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>03,09,17,26,42,44</li> <li>10,15,35</li> <li>11,16,33,47</li>   <li>05,06,07,19,28,34</li> <li>23,24,30,36,39,40,41</li> <li>04,12,18,21,25,43</li>   <li>01,08,13,45,46</li> <li>14,20,22,29,32</li> <li>02,27,31,37,38,48</li> </ul>		

(\*) Pour assurer une meilleure répartition des nouveaux bacheliers, certains rattachements de circonscriptions géographiques peuvent être modifiés.



# **ANNEXE 04**

## **Sciences vétérinaires**



### **Formations en Sciences vétérinaires**

### **Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription**

## Formations en Sciences vétérinaires

Universités, École Nationale Supérieure et Instituts	Codes
École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	EC1
Institut Vétérinaire de Constantine 1	EC2
Institut Vétérinaire de Batna 1	EC3
Institut Vétérinaire de Tiaret	EC4
Universités Blida 1, El Tarf, Souk ahras	703



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
EC1	Sciences Vétérinaires	École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	Recrutement National	<p><b>Priorité 01 :</b>  . Sciences Expérimentales</p> <p><b>Priorité 02 :</b>  . Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03 :</b>  . Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019</p>
EC2		Institut Vétérinaire – Univ. Constantine 1			
EC3		Institut vétérinaire – Univ. Batna 1			
EC4		Institut Vétérinaire – Univ. Tiaret			<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12,50/20</p>
703		<p>- Univ. Blida 1</p> <p>- Univ. El Tarf</p> <p>- Univ Souk Ahras</p>	<p>01,02,03,06,08,09,10,11,13,14,15,16,17,20,22,26,27,29,31,32,33,35,37,38, 42,44,45,46,48</p> <p>18, 19, 21,23, 24, 25, 34, 36,43</p> <p>04, 05, 07,12,28,30,39,40,41,47</p>	<p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à celle qui sera déterminée suite aux résultats du bac 2019</p>	



# ANNEXE 05

## Code des Wilayas

### Région Ouest

Wilayas	Code
ADRAR	01
CHLEF	02
BECHAR	08
TLEMCEN	13
TIARET	14
SAIDA	20
SIDI BEL ABBES	22
MOSTAGANEM	27
MASCARA	29
ORAN	31
EL BAYADH	32
TINDOUF	37
TISSEMSILT	38
NAAMA	45
AIN TEMOUCHENT	46
RELIZANE	48

### Région Centre

Wilayas	Code
LAGHOUAT	03
BÉJAÏA	06
BLIDA	09
BOUIRA	10
TAMANGHASET	11
TIZI OUZOU	15
ALGER	16
DJELFA	17
MEDEA	26
ILLIZI	33
BOUMERDES	35
TIPAZA	42
AIN DEFLA	44
GHARDAIA	47

### Région Est

Wilayas	Code
OUM EL BOUAGHI	04
BATNA	05
BISKRA	07
TEBESSA	12
JIJEL	18
SETIF	19
SKIKDA	21
ANNABA	23
GUELMA	24
CONSTANTINE	25
M'SILA	28
OUARGLA	30
BORDJ BOU ARRERIDJ	34
EL TARF	36
EL OUED	39
KHENCHELA	40
SOUK AHRAS	41
MILA	43



# ANNEXE 06

## Réseau des Établissements de l'Enseignement Supérieur





# ANNEXE 07

## Tutelle Pédagogique

### Etablissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels



## Établissements sous tutelle pédagogique

### ETABLISSEMENTS DE FORMATION SUPERIEURE RELEVANT D'AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS

1. Ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique		
Etablissement de Formation	Formations	Conditions d'accès (Baccalauréat)
<b>1. Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication. Oran</b> <a href="http://www.inttic.dz">http://www.inttic.dz</a>	Ingénieur d'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques (Génie Electrique)</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> </ul> <p><b>Pour participer au classement, il faut avoir :</b></p>
<b>2. Institut National de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC). Alger</b> <a href="http://www.inptic.edu.dz">http://www.inptic.edu.dz</a>	Ingénieur d'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une moyenne générale du bac égale ou supérieure à 14/20</li> <li>- Une note de mathématiques égale ou supérieure à 16/20</li> <li>- Une note de physique égale ou supérieure à 16/20</li> </ul>
2. Ministère de la Culture		
Etablissement de Formation	Formations	Conditions d'accès (Baccalauréat)
<b>1. Ecole Nationale de Conservation et Restauration des Biens Culturels (ENCRBC) Alger</b> <a href="mailto:enrbc@gmail.com">enrbc@gmail.com</a>	Licence en Conservation et Restauration des Biens Culturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettres</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques mathématiques</li> <li>- Sciences expérimentales</li> </ul>
<b>2. Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiotvisuel (ISMAS) Alger</b> <a href="mailto:ismas-dz@hotmail.fr">ismas-dz@hotmail.fr</a>	1. Licence professionnalisante en Arts Visuels  2. MCIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques (Génie Electrique)</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> </ul>
<b>3. Ecole Supérieure des Beaux-Arts (ESBA)</b> <a href="mailto:Esbarts_dz-2016@yahoo.fr">Esbarts_dz-2016@yahoo.fr</a>	1. Master en Design 2. Master en Arts Plastiques	
<b>4. Institut National Supérieur de Musique (INSM). Alger</b> <a href="mailto:contact@insm-dz.com">contact@insm-dz.com</a>	Licence en Musicologie	Toutes séries du Baccalauréat

L'accès définitif à ces établissements est soumis à un concours sur épreuves écrites et/ou orale



## Établissements sous tutelle pédagogique

4. Ministère du Tourisme et de l'Artisanat		
Etablissement de Formation	Formations	Conditions d'accès
<p>1. Ecole Nationale Supérieure du Tourisme d'Alger (ENST). Alger <a href="http://www.enst-algerie.dz">www.enst-algerie.dz</a></p>	<p><b>Licence de Gestion Hôtelière et Touristique en :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gestion des Agences de Tourisme et Voyages.</li> <li>2. Management du Développement Durable du Tourisme.</li> <li>3. Gestion de l'Hébergement. Gestion de la Restauration.</li> </ol>	<p><b>Baccalauréat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> <li>- Gestion et Economie</li> </ul>
5. Ministère des Travaux Publics et des Transports		
Etablissement de Formation	Formations	Conditions d'accès
<p>1. Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherche (IHFR).  BP. 7019 Seddikia. 31 025 Oran <a href="http://www.ihfr.edu.dz">www.ihfr.edu.dz</a></p>	<p>1. Ingénieur d'état de la Météorologie</p>	<p><b>Baccalauréat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> </ul> <p>Pour participer au classement la moyenne générale obtenue au bac doit être égale ou supérieure à 12/20.</p> <p>La moyenne de classement est calculée sur la base de la moyenne générale obtenue au bac, de la note de Physique et de la note de Mathématiques / 3.</p>
6. Ministère de la Santé, de la Population et la Réforme Hospitalière		
<p>Lien pour la préinscription des bacheliers au sein des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale relevant du Ministère de la Santé, de la Population et la Réforme Hospitalière :</p> <p><a href="http://www.sante.gov.dz/formation/364-preinscription-2019-2020.html">http://www.sante.gov.dz/formation/364-preinscription-2019-2020.html</a></p>		



L'accès définitif à ces établissements est soumis à un concours sur épreuves écrites et/ou orale

# ANNEXE 08

## **Réseau des Etablissements Privés de Formation Supérieure agréés par le MESRS**



## Etablissements Privés

Etablissement privé de formation supérieure	Formations	Conditions d'accès
<b>1. Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA)</b> <a href="http://www.eshra.dz">www.eshra.dz</a>	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion et économie</li> <li>- Sciences expérimentales</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques mathématiques</li> </ul>
<b>2. Management Développement Institute(MDI)</b> <a href="mailto:info@mdi-alger.com">info@mdi-alger.com</a>	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	
<b>3. Institut Ennour</b> <a href="mailto:Institutennour@yahoo.fr">Institutennour@yahoo.fr</a>	Lettres et Langues Etrangères	Toutes séries du bac
<b>4. Institut de Management d'Alger (IMA)</b> <a href="mailto:contact@ima-univ.com">contact@ima-univ.com</a>	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion et économie</li> <li>- Sciences expérimentales</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques mathématiques</li> </ul>
<b>5. Institut de Formation d'Assurances et de Gestion(IFAG)</b> <a href="mailto:info@insag.edu.com">info@insag.edu.com</a>	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	
<b>6. Ecole de Management (EM)</b> <a href="http://www.emto-univ.com">www.emto-univ.com</a> <a href="http://www.insim-edu.com">www.insim-edu.com</a>	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	
<b>7. Institut de Management (INSIM SUP)</b> 02 et 03, Rue Petite Provence. Hydra. Alger <a href="mailto:contact@insim.dz">contact@insim.dz</a>	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	
<b>8. Ecole de Formation en Techniques de Gestion (EFTG)</b> <a href="mailto:info@eftj.dz.com">info@eftj.dz.com</a> Lotissement ZOUAOUI Mohamed. Cité Ain-Allah n° 4. Dely - Brahim. Cheraga	Sciences économiques, de gestion et Sciences commerciales	
<b>9. Institut d'Electronique et de Mécanique (IEM)</b> <a href="http://www.iem.dz.com">www.iem.dz.com</a>	Sciences et Technologie	
<b>10. Institut d'Optométrie (IO)</b> <a href="http://www.io-bba.com">www.io-bba.com</a>		
<b>11. Ecole de Management d'Alger (Business School)</b> <a href="mailto:contact@em-alger.com">contact@em-alger.com</a>	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion et économie</li> <li>- Sciences expérimentales</li> <li>- Mathématiques</li> <li>Techniques mathématiques</li> </ul>



